

---

**PROCÈS-VERBAL**  
**DE LA QUATRIÈME SÉANCE DU COMITÉ DE PARENTS**  
**DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE**  
**TENUE LE 1<sup>ER</sup> FÉVRIER 2022 À 19 H PAR VISIOCONFÉRENCE TEAMS**

**PRÉSENCES**

Président

Alain Tousignant

**REPRÉSENTANT (E) S :**

École Centrale

École de la Passerelle, Le Sablon d'Or, Masson

École de la Source

École de l'Énergie

École des Bâtisseurs

École des Phénix

École Dominique-Savio

École Félix-Leclerc

École Jacques-Plante

École La Croisière, Plein Soleil, Primadel

École La Providence

École du Lac-à-la-Tortue

École Ste-Flore, St-Paul

École St-Jacques

École secondaire Champagnat

École secondaire des Chutes

École secondaire Paul-Le Jeune

École secondaire Val-Mauricie

Marie-Claude Germain

Émilie Stichelbout

Sébastien Lamy

Caroline Lamothe

Maxime Trudel

Margaux Miché-Baron

Martine Mongrain

Cynthia Boucher

Marie-Pierre Maurais

Geneviève Racine

Nancy Nadon

Caroline Thellend

Guillaume Frigon Gélinas

Josianne Ricard

Tania Gauthier

Élise Courcelles

Alain Tousignant

Mélissa Gilbert

Membre parent CCSEHDAA

Catherine Gélinas

**SUBSTITUTS :**

École Notre-Dame (*Notre-Dame-du-Mont-Carmel*)

École Ste-Marie

Sandra Pellerin

Émilie Moreau

## **ABSENCES :**

### **REPRÉSENTANT (E) S :**

École de la Petite Rivière, Villa-de-la-Jeunesse  
École de la Tortue-des-Bois  
École des Boisés  
École Jacques-Buteux  
École Laflèche  
École Notre-Dame-de-l'Assomption  
École Ste-Marie  
École secondaire du Rocher

Jeanne Trépanier  
Gabrielle Gilbert-Hamel  
Caroline Lafrenière  
Isabelle Fortin  
Sabryna Doyle  
Monica Chhith  
Michel Jacques  
Mélanie Godin

### **ÉCOLES NON REPRÉSENTÉES**

École des Vallons, Notre-Dame-de-la-Joie, Notre-Dame-des-Neiges  
École Immaculée-Conception  
École St-Joseph / St-Charles-Garnier

Madame Isabelle Lavoie agit à titre de secrétaire d'assemblée.

### **2022-04-01 PRÉSENCES, CONSTATATION DU QUORUM ET MOT DE BIENVENUE**

Monsieur Tousignant souhaite la bienvenue à tous; les remercie pour leur présence et il souhaite la bienvenue à la nouvelle secrétaire. Le quorum est respecté, soit le minimum de 10 présences. La rencontre est offerte uniquement par visioconférence Teams afin de respecter les règles sanitaires.

### **2022-04-02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Présences, constatation du quorum et mot de bienvenue;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Présentation de Monsieur Christian Amyot; transport scolaire
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 7 décembre 2021 et suivis;  
Retour sur les consultations  
Retour sur le représentant du service de garde au Conseil d'établissement
5. Correspondance;
6. Dossier plomb dans l'eau;
7. Période réservée à l'assistance;
8. Résolution Signataires-compte bancaire;
9. Rapport de la trésorière;  
Frais déplacement
10. Rapport des délégués à la FCPQ;  
Colloque du 27 mai 2022 de la FCPQ  
Consultation transmise à la FCPQ  
Prochain Conseil Général 5 février
11. Rapport des représentants parents du conseil d'administration du CSSÉ;
12. Rapport de la représentante au comité consultatif pour les services aux EHDAA;

13. Rapport des conseils d'établissement et questions des membres;
14. Pause;
15. Comités de travail;
  - Sous-comité Formation/événement (Responsable Margaux Baron)
  - Sous-comité Reconnaissance (Responsable Mélanie Godin)
  - Sous-comité « Critères de sélection EHDAA »
16. Affaires nouvelles;
17. Appréciation de la rencontre;
18. Prochaine rencontre, 8 mars 2022;
19. Levée de l'assemblée.

**RÉSOLUTION 24 220201** : Madame Émilie Stichelbout propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**2022-04-03**    **PRÉSENTATION DE MONSIEUR CHRISTIAN AMYOT - TRANSPORT SCOLAIRE**

Monsieur Christian Amyot se présente aux membres et répond aux questions concernant l'organisation du transport scolaire. Les sujets abordés sont les suivants : les échéanciers, les points de service, les services complémentaires pour les élèves ayant des besoins particuliers, le budget, le ratio d'élèves par autobus, le nombre d'autobus ainsi que les élèves en stage qui utilisent les services de transport scolaire. Il explique leurs priorités en mentionnant que l'équipe doit composer avec un échéancier serré et un régisseur absent.

Il invite les membres à communiquer avec lui s'il y a des situations problématiques. On peut également consulter la [\*Politique du transport\*](#) sur le site du Centre de services scolaire de l'Énergie.

Voici un sommaire des points discutés pendant la rencontre :

- Le défi est d'informatiser les services pour l'année prochaine;
- La grille tarifaire sera présentée au prochain conseil d'administration. Cette année, il y aura une augmentation de dix dollars sur l'ensemble des services.
- Le transport du midi est déficitaire de 30 000\$ même si les parents contribuent.

**2022-04-04**    **LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 7 DÉCEMBRE 2021 ET SUIVIS**

Monsieur Tousignant projette le procès-verbal à l'écran et le survol. Madame Émilie Stichelbout propose que soit retiré le nom des substituts absents sur le procès-verbal afin de l'alléger un peu.

**RÉSOLUTION 25 220204** : Madame Émilie Stichelbout propose l'adoption du procès-verbal avec les modifications mentionnées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## SUIVIS

### **Bref retour sur les consultations**

Le président réitère qu'une rencontre d'arrimage entre le primaire et le secondaire a été faite concernant l'option Art-Études Musique à l'école secondaire Val-Mauricie. Le but de celle-ci était d'optimiser la période d'admission et d'inscription des élèves. Ce programme est accessible pour tous les élèves mais ceux-ci doivent participer à une audition et répondre aux critères d'admission quel que soit leur parcours en musique et la provenance de l'acquisition de leur talent. Cette année, le profil sera offert aux élèves de secondaire 1.

Une question est soulevée à propos des quatre périodes de cours qui seront amputés pour avoir un programme adéquat. Le président invite le comité à s'adresser directement à la direction de l'école afin que celle-ci puisse répondre adéquatement à la question.

### **Retour sur le représentant du service de garde au Conseil d'établissement**

Monsieur Tousignant mentionne qu'à l'article 42 selon la loi, un membre représentant du service de garde doit siéger au conseil d'établissement, dans le cas d'une école où des services de garde sont organisés pour les élèves de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire. Il s'agit d'un membre du personnel affecté à ces services, élu par ses pairs. Monsieur Jean-François Gamache pourra intervenir auprès de la direction de l'école si cet article n'est pas respecté.

## **2022-04-05 CORRESPONDANCE**

Aucune correspondance

## **2022-04-06 DOSSIER DU PLOMB DANS L'EAU**

Monsieur Alain Tousignant mentionne qu'il s'est entretenu avec d'autres parents dans le même domaine que lui, qu'il se sent interpellé et se questionne à propos du suivi dans ce dossier. Monsieur Tousignant résume les travaux qui ont été faits et la marche à suivre. Le dossier ne se règlera pas au niveau du comité de parents. Il présente la lettre adressée à Monsieur Maxime Trudel à titre de président du conseil d'administration, traitant de l'effet du plomb dans l'eau dans les buvettes des écoles de notre territoire.

Le président lit la lettre aux membres et demande qu'un suivi soit fait au prochain comité de parents. Un membre propose au président de déposer la lettre directement et le plus rapidement possible. Monsieur Maxime Trudel invite Monsieur Tousignant à être présent comme membre du public lors du conseil d'administration du 22 février 2022. Monsieur Trudel mentionne qu'il va soumettre quelques questions aux responsables du dossier et qu'il va leur laisser du temps afin qu'ils puissent investiguer davantage.

**RÉSOLUTION 26 220204:** Madame Élise Courcelles propose que le président du comité de parents, Monsieur Alain Tousignant, achemine la lettre à Monsieur Maxime Trudel, président du conseil d'administration et qu'il soit présent comme membre du public lors du conseil d'administration du 22 février 2022.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**2022-04-07 INTERVENTION DU PUBLIC, PÉRIODE RÉSERVÉE À L'ASSISTANCE**

Aucune assistance.

**2022-04-08 RÉSOLUTION SIGNATAIRES-COMpte BANCAIRE**

Monsieur le président informe les membres que suite aux recommandations du Centre de services scolaire de l'Énergie, une résolution est nécessaire afin de changer les signataires au compte afin que ceux-ci puissent procéder à la fermeture définitive de ce dit compte à l'institut bancaire.

**RÉSOLUTION 27 220204:** Madame Josianne Ricard propose Alain Tousignant et Mélanie Godin comme nouveaux signataires du compte, afin de le fermer définitivement tel que demandé par le Centre de services scolaire de l'Énergie.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**2022-04-09 RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE;**

Madame Mélanie Godin n'est pas présente, c'est donc le président qui explique aux membres qu'il n'y a eu aucune dépense engendrée pour le comité cette année. Il invite le comité à faire parvenir leurs frais de déplacements et frais de gardiennage afin que le comité puisse effectuer le remboursement. Monsieur Alain Tousignant mentionne que cette opération pourra être effectuée deux à trois fois par année, soit en décembre, mars et juin, afin de limiter le nombre de chèques et ainsi, économiser du temps.

Madame Josianne Ricard informe que le formulaire se retrouve sur Teams et lorsqu'il est complété de le faire parvenir au président. Il n'y a pas de factures d'essence à fournir, seulement à inscrire le nombre de kilomètres.

**2022-04-10 RAPPORT DE LA REPRÉSENTANTE À LA FÉDÉRATION DES COMITÉS DE PARENTS;**

Madame Élise Courcelles informe les membres que le colloque de la FCPQ aura lieu le 28 mai 2022, à l'hôtel Le Victorin à Victoriaville, ayant pour thème *L'engagement parental*. Une activité d'accueil est prévue ainsi que des conférences et une cérémonie de reconnaissance en soirée. Les membres qui désirent y participer sont invités à manifester leur intérêt à main levée afin de profiter de la pré-vente et planifier le budget pour ce colloque. Il y a dix personnes qui ont manifesté leur intérêt.

Madame Élise Courcelles mentionne que la consultation sur le protecteur de l'élève a bien été transmise à la FCPQ le 10 janvier dernier et remercie les membres pour leur participation. Elle informe que cette consultation est disponible sur le site <http://m.assnat.qc.ca/fr/index.html>.

Le prochain conseil général a lieu le 5 février 2022 en virtuel dû au contexte pandémique. On y abordera le plan de réussite individualisé qui met l'emphase sur la réussite de tous les élèves.

**2022-04-11 RAPPORT DES REPRÉSENTANTS PARENTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE;**

Lors de la rencontre du 14 décembre 2022, madame Josianne Ricard mentionne qu'ils ont adopté un budget pour l'embellissement de la cour pour les écoles suivantes : Laflèche, de la Source, école secondaire Champagnat, Notre-Dame-des-Neiges ainsi que la continuité des travaux pour l'école St-Jacques.

Le budget est attribué aux écoles annuellement qui en font la demande et des subventions peuvent provenir de l'extérieur car la question a été soulevée.

Monsieur Maxime Trudel ajoute que le [Rapport annuel 2020-2021](#) a été adopté et qu'il est disponible en ligne.

Lors de la séance extraordinaire du 25 janvier dernier, les documents en consultation furent adoptés avec les modifications soulevées par le comité de parents.

Le calendrier scolaire a été changé puisque la semaine de relâche sera arrimée avec les autres établissements scolaires de la région.

**2022-04-12 RAPPORT DE LA REPRÉSENTANTE AU COMITÉ CONSULTATIF POUR LES SERVICES AUX EHDAA;**

Madame Catherine Gélinas était absente à la dernière rencontre du comité de parents. Madame Josianne Ricard informe que le membre substitut ne s'est pas manifesté lorsqu'il a été interpellé à ce point. Un suivi sera donc fait lors de la rencontre du 8 mars prochain.

**2022-04-13 RAPPORT DES CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT ET QUESTIONS DES MEMBRES;**

Madame Nancy Nadon se questionne à propos des journées tempêtes. Elle demande s'il serait possible que les journées T1, T2 et T3 soient reprises selon la même journée du calendrier scolaire qui a été manqué lors du congé tempête. Ainsi les élèves, les enseignants et les spécialistes ne seraient pas pénalisés pour les périodes manquées. Ce point est pris en note pour une éventuelle rencontre avec Madame Dauphinais à l'automne.

Madame Geneviève Racine demande si les autres écoles ont de la difficulté avec l'utilisation du budget pour le programme Cour d'école vivante (mesure 15.029). Madame Caroline Lamothe va s'informer auprès de sa direction et par la suite, communiquera directement avec elle.

**2022-04-14 PAUSE**

À 20H28, suspension de la rencontre afin de prendre une pause.

À 20h33, réouverture de la rencontre.

**2022-04-15 COMITÉS DE TRAVAIL;**

**Sous-comité Formation/événement (Responsable Margaux Baron)**

Un courriel sera envoyé aux membres afin de les informer des formations à venir. Madame Margaux Baron rappelle le fonctionnement concernant la captation des webinaires offert par la FCPQ. Présentement, 50 connexions sont offertes aux membres et ils sont invités à transmettre l'invitation aux membres de leur conseil d'établissement.

**Sous-comité Reconnaissance (Responsable Mélanie Godin)**

Madame Mélanie Godin étant absente, le président explique le rôle du sous-comité *Reconnaissance*. Le but étant d'organiser le souper de fin d'année ainsi que de sélectionner le lauréat FCPQ. Madame Martine Mongrain se propose pour se joindre à l'exécutif dans ce sous-comité.

**Sous-comité « Critères de sélection EHDAA »**

Le président explique que selon la loi, la sélection des membres parents au comité EHDAA répond du comité de parents, Le comité établit les critères de sélection. Madame Caroline Lamothe mentionne son intérêt pour ce sous-comité . Mesdames Nancy Laplante et Catherine Gélinas du EHDAA seront probablement présentes également ainsi que les membres de l'exécutif.

**RÉSOLUTION 28 220204 :** Madame Josianne Ricard propose la création du sous-comité «Critères de sélection EHDAA ».

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**2022-04-16 AFFAIRES NOUVELLES;**

Aucun autre sujet n'est apporté.

**2022-04-17 APPRÉCIATION DE LA RENCONTRE**

Monsieur Tousignant demande aux membres de compléter le formulaire d'appréciation en ligne envoyé par courriel par la secrétaire de l'exécutif et réitère que c'est grâce à ces commentaires que des ajustements peuvent être apportés.

**2022-04-18 PROCHAINE RENCONTRE;**

La prochaine réunion se tiendra le mardi 8 mars 2022.

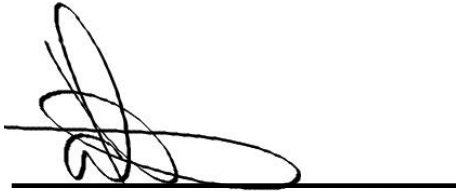
La documentation sera envoyée par courriel une semaine avant la rencontre à tous les représentants et les substitués.

Monsieur Denis Lemaire est invité à cette rencontre.

2022-04-19 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**RÉSOLUTION 29 220204** : À 20h50, madame Mélissa Gilbert propose la levée de l'assemblée.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

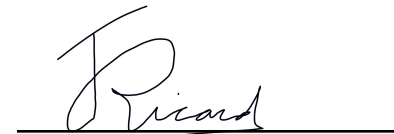


Alain Tousignant  
**Président du comité de parents**

***Isabelle Lavoie***

Isabelle Lavoie  
**Secrétaire administrative**

**Corrections au procès-verbal effectuées par:**



Josianne Ricard  
**Secrétaire exécutive**